N.B. Advisory Council
on the Status of Women

Annual Report

1987-88

88-06276/

Letter of Transmittal

June 1, 1988

Honourable Frank McKenna
Minister Responsible for the
Status of Women
Legislative Assembly
P. O. Box 6010
Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Mr. McKenna:

I am pleased to submit to you the annual report of the New Brunswick Advisory Council on the Status of Women for the fiscal year of April 1, 1987 to March 31, 1988.

The enclosed report contains a summary of Council activities and recommendations made to government during the above-mentioned period, as well as the Auditor's Report on the same period.

Yours truly,

Myrna Richards
Chairperson

ACSW
95 Foundry Street, Suite 207
Moncton, N.B.
E1C 5H7

1-800-332-3087
853-1088

ISSN 0225-6762

Table of Contents

Chairperson's Report 4
Council Members 5
Council Meetings 7
Community Involvement 8
Issues and Recommendations 12
Special Projects 19
Publications 21
Financial Report 22

Chairperson's Report

It is always difficult for agencies who work in an advisory capacity and who are involved in social change to measure the result of a year's work.

The 1987-88 year was one of unprecedented activity and involvement on the part of Advisory Council members and staff. We met with groups throughout the province, provided resource material, served on committees, participated in numerous conferences, carried out a heavy research load and provided forceful and pertinent advice to the government.

The results of a survey of 800 New Brunswick women, undertaken by the Advisory Council, confirmed for us that we are dealing with an agenda of issues of deep concern to New Brunswick women.

And yet, many New Brunswick women still await the establishment of a shelter or the opening of a transition house in their community. Mothers on financial assistance continue to struggle with the impossible challenge of providing both food and shelter under current assistance rates. At the time of writing, there is no government-funded civil legal aid in this province. Pay equity legislation remains a promise and not a reality.

On a positive note, we welcome the establishment of a new emergency shelter in the Miramichi and the approaching opening of similar houses in Bathurst and Edmundston. We are also pleased to note the commitment of funds for the training and education of disadvantaged women.

Women's issues were high on the agenda in recent provincial elections. We welcomed the record number of female MLAs as well as the intense involvement of women in every aspect of the provincial political scene.

On the national scene, feelings of optimism that resulted from the National Strategy on Child Care plan are balanced by deep concern over the Meech Lake Accord and its potential effect both on equality rights and on social programs.

This has been a year of challenges and hard work but we still await the changes in legislation and social programs which will make New Brunswick women truly equal participants in their society.

The Chairperson of the Advisory Council from 1985 to 1988, Myrna Richards, of Hampton.

ouncil Members

The Advisory Council on the Status of Women is an agency for consultation and study which was created to advise the N.B. government on matters relating to the status of women. The Council reports directly to the Premier of the province.

The Council consists of 12 members appointed by the Lieutenant-Governor in Council. The Chairperson has the status of a deputy minister and is employed full-time for the length of her appointment.

Members including the Chairperson and the Vice-chairperson are appointed for a term of three years. The Council meets at least four times per year to study and decide on women's issues.

Myrna Richards of Hampton was appointed Chairperson of the Advisory Council on the Status of Women in June 1985. She had been involved in the areas of education and women's issues for many years, and was first appointed a member of the Council in 1982. She was appointed Vice-chairperson in 1983.

In her work with the Advisory Council on the Status of Women, Ms. Richards has actively promoted educational reforms for women, pay equity legislation, the concerns of rural women and better social and economic support for disadvantaged women.

Born in Kings County, N.B., Ms. Richards graduated from N.B. Teacher's College (1961), received her Bachelor of Arts Degree from the University of N.B. (1975) and graduated from the University of Moncton French Language Training Program (1983).

She has 16 years teaching experience in N.B. schools and was a volunteer teacher in Scarborough, Tobago, WI, where she worked with youth groups.

Ms. Richards has been an active participant and has taken a leadership role in a variety of community and professional groups, including the Board of Directors of the Canadian Nurses Association, the NBTA, Women for Political Action, the Board of Directors of Hestia House, as Chairperson of the Minister of Education's Advisory Committee on Women's Issues in Education, as Chairperson of the Kennebecasis Valley High School Women's Faculty Committee, and a number of professional committees in School District 19.

She has also been an active participant in numerous conferences both nationally and provincially as keynote speaker and resource person.

Nancy Juneau of Shippagan has been Vice-chairperson of the Advisory Council since 1986. She is a consultant and is on the executive of the development committee, Comité de développement des collectivités pour la péninsule acadienne. She was a member of the N.B. Advisory Committee on Official Languages.

Janette Blue of Fredericton was recently re-appointed to the Advisory Council. She is a lawyer and a former teacher. She has been active in the University Women's Club, the UNB Faculty Women's Club and the N.B. Bar Association. In her capacity as member of the Council, she has been involved in issues such as equal pay for work of equal value, changes to the Marital Property Act, proposed changes in employment standards, reform in day care, and the development of affirmative action proposals.

Shirley Bohan of Newcastle became the first coordinator of the Miramichi Emergency Centre for Women in January 1988. She had worked for years towards the establishment of a transition house in her region. She has also worked for the Canadian Mental Health Association as a registered field worker.

Betty Lee of Fredericton is an instructor of adult education for the N.B. Community College and also works as an interpreter for the Translation Bureau, Department of Supply and Services, as well as the federal Department of Immigration. Betty is President of the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women, and a member of the Legal Education and Action Fund.

Kathryn-Ann Leger of Moncton is a

regional union representative for the Canada Employment and Immigration Union. She is the area vice-president of the N.B. Federation of Labour in Moncton an an executive member of the Moncton and District Labour Council. She is also a member of the Minimum Wage Board.

Alida Léveillé of Campbellton is a school principal and has been involved in teachers' and principals' associations. She is a member of the Dames d'Acadie, the Assomption Home and School Association and the continuing education council of the Centre universitaire de Shippagan.

***Diane Clark** of Hartland is presently employed with Day and Ross Inc. and was previously administrative manager with the Bank of Montreal. Diane is actively involved in her community.

***Estelle Dumont-Paillard** of Edmundston is a teacher active in the francophone teachers' association and its committee on the status of women.

***Eleanor Kelly** is a Saint John business woman active in her community. A founding member of Hestia House, she currently sits on the Board of Directors of Saint John Women for Action and the Minister of Education's Committee on Women's Issues in Education.

***Jessica Ryan** of Bathurst is coordinator of the Bathurst Unit of the N.B. Extra-Mural Hospital. She was involved in establishing collective bargaining for N.B. nurses and has held positions in many of nursing's professional organizations. She served as a Councillor on the Bathurst City Council.

***Viola Van Dijk** of Millerton has been active on the board of the N.B. Association of Metis and Non-Status Indians, the Skigin-Elnoog Housing Corp. and the N.B. Native Indian Women's Council.

* Members whose term expired or who resigned during the year.

Four new members were appointed in January 1988. They are:

Léona Bourque, Bouctouche
Sheila Brown, Sackville
Madeleine Steeves, Saint John
Louise Winchester, Edmundston

Council Meetings

Four meetings of the full Council were held during the year; two in Fredericton, one in Grand Falls and one in Moncton. Issues discussed during the meetings included women on income assistance, housing, free trade, the Meech Lake Accord, child care, the Vital Statistics Act and Change of Name Act, and the results of the Advisory Council's survey of N.B. women. The Grand Falls meeting allowed Council members to meet informally with representatives of local women's groups. The first Fredericton meeting included an evening working session with representatives of local groups on the Meech Lake Accord.

The Hon. Frank McKenna, Minister Responsible for the Status of Women, met with Council at the January meeting for a review of priority issues and an updating on Council concerns and activities. The Hon. Laureen Jarrett, Minister of Income Assistance and the Hon. Peter Trites, Minister of Housing, met with Council at the March meeting to respond to recommendations made by Council in the brief, Women and Financial Assistance.

- May 28 and 29, 1987; Grand Falls, N.B.
- September 23, 24 and 25, 1987; Moncton, N.B.
- January 6, 7 and 8, 1988; Fredericton, N.B.
- March 28 and 29, 1988; Fredericton, N.B.

The Advisory Council met its Minister responsible for the status of women, Premier Frank McKenna at its January 1988 quarterly meeting. Shown here from left to right are Nancy Juneau, Vice-chairperson, Myrna Richards, Chairperson and Premier McKenna.

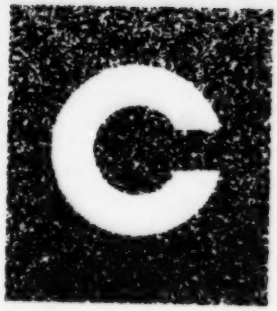

ommunity Involvement

Part of the Advisory Council's mandate is to bring before the government and the public matters of concern to women. In carrying out this function, the Council is in contact with other groups, agencies and representatives of governments in order to promote our research conclusions, to consult interested parties on problems or solutions or to inform the public about women's issues in general.

Some of those activities in 1987-88 included:

Meetings with the Premier: In New Brunswick, the Premier is the Minister Responsible for the Status of Women. The Chairperson met with Premier Richard Hatfield to discuss the Meech Lake Accord. The Advisory Council met with Premier Frank McKenna at the earliest opportunity after the election to discuss priorities among women's issues including pay equity, civil legal aid, the Meech Lake Accord and services for victims of wife assault. The Advisory Council Chairperson also met with the Premier to bring new concerns to his attention.

Meetings with Cabinet Minister:

- Minister of Labour: the priority issues in women's employment were discussed, including protection for part-time workers and for domestic workers, pay equity, improved maternity and parental leaves.
- Minister of Justice: discussions were held with the Minister to discuss sexual assault sentencing, civil legal aid, change of name legislation and other issues.
- Minister of Education: the topics of affirmative action and the Department's Plan of Action on Non-Sexist Education were discussed.
- Minister of Income Assistance and Minister of Housing: the Advisory Council met with both Ministers to discuss the Council's recommendations contained in its 1988 brief Women and Financial Assistance.

Meetings of the Federal-Provincial-Territorial Ministers on the Status of Women: the Chairperson attended the annual conference of Ministers, June, Cape Breton; and the October meeting in Ottawa.

Joint Meetings with Advisory Council Presidents: the Chairperson attends twice-yearly meetings of all presidents of advisory councils in Canada where common issues are discussed. In 1987-88, the major topics dealt with included labour force issues, immigrant women, and the Meech Lake Accord.

Meetings with business representatives: the Chairperson attended the Conference Board of Canada's Atlantic Conference for Chief Executive Officers, at the Conference Board's invitation.

Conference by Louise Dulude, President of the National Action Committee on the Status of Women. The New Brunswick Advisory Council hosted a conference by Louise Dulude on the status of women's issues which was attended by a number of New Brunswick groups.

Organizing for amendments to the Meech Lake Accord: the New Brunswick Advisory Council initiated public discussion of the potential threat of the Meech Lake Accord on Charter equality rights by organizing a provincial meeting of representatives of women's groups, followed by a conference in Moncton, a public meeting in Fredericton and the publication of a pamphlet on the issue, "Keep the Charter Strong". The Advisory Council participated on the Ad Hoc Committees concerning the Accord set up in Moncton, Fredericton and Saint John and was instrumental, through the Advisory Council Vice-chairperson, in setting up such a committee in the

Acadian peninsula.

Meeting with the Premier's Council on the Status of Disabled Persons: the Advisory Council Chairperson met with the Premier's Council and discussed the work and mutual concerns of the two Councils.

Meeting with representatives of the New Brunswick Youth Council: the Chairperson met with the president and staff of the newly-formed Youth Council to exchange on the work and function of Councils.

Open House on International Women's Day: on March 8, the Advisory Council held a successful open house in its Moncton office.

Information services: The Advisory Council's information services are meeting increasing demands due to the level of activity of women's groups and to pressing current events such as the Meech Lake Accord. The Advisory Council has a toll-free telephone line, a newsletter, information staff and a reference library.

Group contacts: The Advisory Council continues to have a representative on the francophone and anglophone Education Minister's Committees on Women's Issues in Education. The Advisory Council also has ongoing contact with a number of groups through the community involvements of Council members, such as:

Women Working with Immigrant Women
Aboriginal women
Women's Institute
Dames d'Acadie
Saint John Women for Action
New Brunswick Women's Network

The Advisory Council occasionally assists, by providing funding or services, conferences which have the potential to advance issues important to women. In 1987-88, we assisted the following:

- Women, Change, Hope and Celebration Symposium, April, Saint John.
- Symposium on Family Violence, June, Saint John.
- Women and Politics Conference, June, Fredericton.
- F.R.A.P.P.E Leaders' Debate, September, Moncton.
- N.B. Women's Network Annual Conference, November, Moncton.

Consultations

- **Day Care:** The Chairperson and Council staff met with representatives of day care operators following the announcement of a new federal child care strategy, December, Moncton.

- **Government advisors:** the Chairperson and Council maintain ongoing contact with advisors on women's issues, including Madeleine Trenouth of the Department of Advanced Education and Training, Elizabeth Owens and Claudette Bois-Daigle of the Department of Education, Joanne Cowan-McGuigan of the Alcoholism and Drug-dependency Commission, Joan Fenety of the Department of Health and Community Services and the Women's Directorate. The Chairperson also met with the co-chairpersons of the Federal-Provincial Labour Market Needs Committee concerning women's training needs.

Other conferences attended

- Annual meeting of the Saint John Human Development Council, April, Saint John.
- Women and Entrepreneurship, January, Halifax.
- Symposium on Women and Power, March, Ottawa.
- International Forum on New

Reproductive Technologies, October, Montreal.
— Annual General Meeting of Saint John Women for Action, May, Saint John.

Speaking engagements

The Advisory Council Chairperson, members and staff are often called upon to speak to groups. The following is a very limited selection of the issues and groups addressed.

— N.B. women and politics: presentation by the Chairperson to the Women and Politics conference, June, Fredericton.
— Pay equity: presentation by the Vice-chairperson to the Conseil économique du Nouveau-Brunswick, September, Moncton; presentation by the Chairperson to the Shediac Rotary Club, November, Shediac.
— Wife assault: keynote speech by the Chairperson to Conference Coalition 87 of representatives of New Brunswick transition houses, May, Moncton. Keynote speech by the Chairperson to the annual meeting of Crossroads/Carrefour, September, Moncton. Keynote speech by the Chairperson to the Women's Institute's conference on wife assault, January, Fredericton.
— Justice: opening remarks on women and justice by Shirley Bohan at a conference, April, Chatham.
— Perspectives of Women in the 80's: presentation by the Chairperson to this conference of the Women's Information Network, April, Moncton.
— Role of women: presentation by the Chairperson to the New Brunswick Teachers' Association Guidance Counsellors' Provincial Council on the Changing Role of Women: Change for Guidance Counsellors, May, Saint John.
— Meech Lake Accord: several members spoke to groups concerning this issue, including to several chapters of the Dames d'Acadie and to the N.B. Association of Registered Nurses.
— Employment standards: presentation by the Vice-chairperson at the annual meeting of the Fédération des Dames d'Acadie, October, Fredericton.
— Pornography: panel presentation by Janette Blue, March, Fredericton.
— Social action: panel presentation by Alida Léveillé at a provincial conference of the Dames d'Acadie, Les femmes et l'économie, March, Edmundston.

Media contacts

In 1987-88, media contacts included:
— numerous interviews on:
  pay equity
  day care
  Mothers' Day
  International Women's Day
  provincial budget
  election issues
  sentences given to sex offenders
  abortion
— press conferences on the results of a provincial survey of N.B. women, September; and on women and financial assistance, January.
— major interviews given to:
  — CBC, The National on Meech Lake Accord, October.
  — CHSJ-TV Midday Show, on various topical issues, September, November and January.
  — CBC Radio Noon from Halifax, a one-hour open-line show on equal pay for work of equal value, January.
  — CHSJ-TV, a half-hour program, Focus on the North, on the Advisory Council's work, January.
  — Radio-Canada, Au point, a national television news program, on abortion, February.
  — CJVA-Radio Acadie, a two-hour program on International Women's Day, March.

Press releases published in 1987-88:

April:
- a report on the March quarterly meeting
- comments made in support of the Women's Program to the Standing Committee on the Secretary of State
- sexual assault sentencing.

May:
- the Vital Statistics Act
- Mother's Day Message
- appointment of the Advisory Council Chairperson to the Board of the Canadian Nurses Association.

August:
- release of the election brochure, Making Your Vote Count.

September:
- concern over the Meech Lake Accord's effect on women's rights
- equal pay for work of equal value
- a consultation of women's groups on the Meech Lake Accord
- reaction to the Leaders' Debate on Women's Issues.

October:
- a call for amendments to the Meech Lake Accord
- release of a provincial survey of N.B. women
- priority women's issues facing the newly-elected government
- release of a pamphlet on the Meech Lake Accord's impact on women's rights, "Keep the Charter Strong".

November:
- announcing a public forum on Meech Lake Accord
- release of the Advisory Council's annual report
- report on a public forum on the Meech Lake Accord
- report on a speech on pay equity by the Chairperson

December:
- notice of the Council's meeting with the Premier
- Year-End Message.

January:
- notice of quarterly meeting
- release of a publication "N.B. Women Tell Us"
- release of a research report "Women and Financial Assistance"
- concern over budget freeze on new transition houses.

February:
- concern over government abortion policy.

March:
- International Women's Day Message
- concern about erosion of maternity benefits
- notice of agenda items of quarterly meeting
- motion condemning racist propaganda.

Issues and Recommendations

1. The Secretary of State Women's Program

In April the New Brunswick Advisory Council on the Status of Women appeared before the federal Standing Committee on the Secretary of State, which was reviewing the objectives and funding criteria of the Women's Program. In its brief, the Advisory Council pointed out that the Women's Program is unique in that it augments a broad-based movement for social change that is supported by the vast majority of the population.

Recommendations:

- that the Women's Program must continue to fund women's groups whose objectives support women's equality;
- that the Women's Program refuse funding to groups that do not promote the status of women in society.

2. Sexual Assault Sentencing

The issue of sentencing has been a concern of the Advisory Council for some time. The issue came to the attention of the Advisory Council once again this year with the reporting of several cases. The Council office received many calls from women expressing their concerns, including the opinion that sentences seem harsher in property crime cases than for crimes against the person. The Chairperson has met and corresponded with the Attorney General to express the Advisory Council's concern about the uneven and inadequate sentences given for sexual assault and other related offences.

3. The Change of Name Act

Amendments to the Change of Name Act were passed during this past year. The Advisory Council compared the proposed amendments with earlier recommendations made in its brief of April 1985, "On Surnaming Children and Changing Names", and found the new Act lacking. The issue was discussed at the Council's quarterly meeting in May, the Advisory Council sent a telegram stating its concerns to the Government House Leader, and the Chairperson conducted consultations with the Registrar General in June. Despite this activity, the Bill amending the Change of Name Act was passed without amendments. The Advisory Council discussed its concerns with the Premier at its quarterly meeting in January 1988. The Advisory Council has recommended that requests to change the name of children 12 years or under continue to be heard by the courts. There is also concern about the complexity of the Act. As well, the requirement that all family members have the same family name prevents parents who had previously given their children their father's name, for example, from giving children born after the coming into effect of the Act, the name of both parents. Although the Government has proclaimed the new Change of Name Act, as a result of ongoing consultations with the Government, the Advisory Council expects some amendments to the legislation in the 1989 sitting of the Legislature.

4. The Meech Lake Accord

The 1987 Constitutional Accord (the Meech Lake Accord), amending the Constitution of Canada, was signed in June 1987 by the First Ministers. In the Accord, our governments agreed on changes to the Constitution enabling Quebec to resume a full role in the Constitution of Canada. The Accord also states that the interpretation of the Constitution must respect the French-English characteristic of Canada. Every Canadian rejoiced at this move to national reconciliation.

The Accord states that multicultural and native rights as guaranteed in the Canadian

Charter of Rights must not be affected by future interpretations of the Accord. However, equality rights are not mentioned. There is a widespread concern that, even though it was not its intent, the Accord may have the effect of seriously weakening the equality rights in the Charter.

The Accord must be ratified by all provincial legislatures and by the House of Commons by mid-1990. It has already been passed by the House and by three provincial legislatures — Quebec, Saskatchewan and Alberta. New Brunswick will hold provincial hearings on the Accord, and the N.B. Premier has stated that amendments to the Accord should be made before ratification.

Since June, the Advisory Council has worked with women's groups and individual women across the province, as well as with national groups and Advisory Councils in other provinces, to push for amendments to the Meech Lake Accord. The Advisory Council participated in public forums in Fredericton, Saint John, Shippagan, as well as sponsoring a forum in Moncton. Consultations have been held at the Advisory Council office with concerned individuals and groups.

A brief was produced by the Council in preparation for the anticipated provincial hearings, and to assist other groups in preparing their own briefs. It is the position of the Advisory Council that the 1987 Constitutional Accord has the potential to detract from the equality rights of women. The brief outlines the main concerns of the Advisory Council: (1) the way in which the proposed amendments to the Constitution threaten women's equality rights; (2) the importance of written guarantees as compared to verbal promises; (3) the lack of access of Canadian women to the process of drafting and approving the Accord; (4) the classification of women as a "special interest group"; (5) Supreme Court appointments; and (6) the concerns of immigrant and visible minority women.

Recommendation:

— that a clause be added to the 1987 Constitutional Accord that gives the Charter of Rights and Freedoms, in its entirety, supremacy within the Constitution of Canada.

5. Equal Pay For Work of Equal Value

During the past year, inroads have been made on the issue of pay equity. The Advisory Council kept the issue at the forefront of public policy debates during the provincial election, and, by election day, all three political party leaders had made a commitment to pay equity. The Advisory Council met with the Conseil économique du Nouveau-Brunswick in September on the subject of equal pay for work of equal value. In October, an article on the subject was provided by the Council to the "Bulletin du conseil économique du Nouveau Brunswick." In November, the Chairperson delivered a talk to the Shediac Rotary Club with the message that equal pay for work of equal value is in our economic future and that employers have an interest in preparing for its gradual implementation. Premier McKenna attended the January Council meeting and plans for implementation of pay equity were discussed. The Advisory Council continues to advocate legislation in this area, as well as the extension of pay equity to all civil service positions and to the private sector.

6. Women on Financial Assistance

The Advisory Council examined the needs of women on financial assistance in a brief entitled "Women and Financial Assistance — A Preliminary Study". Recommendations were made in relation to current financial assistance rates, housing needs, determination of the economic unit (i.e. "man-in-the-house legislation"), and dissemination of knowledge about the system of financial assistance in the

province.

The brief does not exhaust the list of issues of concern raised by women receiving financial assistance. Future research should examine, for example, the problems faced by children of financial assistance clients and the consistency of the application of regulations and policy throughout the province. The Advisory Council will be examining the provision of opportunities for training and education in a forthcoming brief.

In the brief, the Advisory Council emphasizes the link between women's poverty and their unequal status in society. The Advisory Council points to previous recommendations that it has made in the areas of employment, education and training, representation of women, child care, family law, health, and violence against women. The Advisory Council reiterates the need for improved education and training programs targeted at women, employment equity programs and adequate day care.

The Advisory Council met with the Minister of Income Assistance, the Hon. Laureen Jarrett, and with the Minister of Housing, the Hon. Peter Trites, at its quarterly meeting in March, in order to discuss the following recommendations.

Recommendations:

To the Department of Income Assistance:

Whereas the current rates of financial assistance fall far below established poverty lines, and whereas women receiving financial assistance do not have the means to meet their basic needs of food, clothing and shelter, the Advisory Council recommends that the Department of Income Assistance:

- allocate financial assistance in two parts, one to cover basic needs of food, clothing, personal items and travel, and another to cover shelter costs;
- base the amount allocated for food on Agriculture Canada estimates of the cost of a nutritious food basket;
- base the amount allocated for clothing and personal items on estimates of the real costs of such items;
- base the amount allocated for travel on local transportation rates;
- base the amount allocated for shelter on the type of housing market in which the recipient is located, for example, the private rental market, non-profit housing, co-operative housing or home ownership market;
- extend the heating supplement to seven months and ensure knowledge of its availability among all financial assistance recipients;
- allocate sufficient funding based on the child's age and grade in school to cover the essential needs for school supplies and clothing at the beginning of each school year;
- and that the monthly wage exemption be based on annual earnings so that, for example, gains from seasonal employment may be distributed over a longer period.

Whereas the legal definition of economic unit is unclear, and whereas the administrative practices associated with suspected violations of the Social Welfare Act due to changes in the economic unit have created problems for women receiving financial assistance, the Advisory Council recommends that the Department of Income Assistance:

- ensure that the concept of economic unit be clearly defined so that women on financial assistance will know precisely who will and who will not be considered part of their economic unit;
- distinguish between the concept of economic participation and economic dependency, so that it is not automatically assumed that a single women is being supported by the person that she is living with, especially where that person has no

legal obligation to provide financially for her;
- conduct a comprehensive evaluation of all administrative practices related to the reporting and investigation of economic unit cases so as to ensure that these practices in no way discriminate against women, that the procedures and criteria being used therein are clearly defined, and that they are standardized across all regions of the province.

Whereas insufficient written information about the system of financial assistance is available to recipients, and whereas women receiving financial assistance are not well informed about their rights and responsibilities within the system, the Advisory Council recommends that the Department of Income Assistance:

- make the education of financial assistance recipients about their rights and responsibilities a priority; pamphlets and information sessions to educate recipients about regulations, programs, services offered and appeal procedures should be widely used with a special emphasis on audio and visual materials;
- institute a follow-up procedure for requests for special items including written notification to the recipient as to why their request has been accepted or rejected.

To the New Brunswick Housing Corporation:

Whereas women receiving financial assistance are more likely to be in the rental market than to be homeowners, and whereas the lack of affordable and adequate housing is one of the most pressing problems that they face, the Advisory Council recommends that the New Brunswick Housing Corporation:

- make the expansion of non-profit and co-operative housing a priority;
- ensure that all new non-profit and co-operative housing initiatives are well-integrated into the community so as to decrease stigmatization and ensure access to facilities such as schools, recreation facilities and transportation;
- evaluate the feasibility of the re-establishment of rent controls;
- expand programs to rehabilitate both homeowner residential housing and rental residential housing;
- implement a program to identify housing needs and to expand existing inventory of non-profit and co-operative housing in rural New Brunswick;
- ensure that knowledge of tenants' rights and responsibilities under the Residential Tenancies Act, as well as information on all available housing programs, be provided to the Department of Income Assistance for distribution in their offices.

7. The 1987 Provincial Election

The Advisory Council played a leading role in mobilizing women to prepare for the election campaign. In August, the Advisory Council released 1500 copies of its pamphlet, "Making Your Vote Count", which identified key issues that could be brought out with candidates, such as the pay gap between men and women and between men's and women's jobs, as well as improved child care services, wife assault and sexual assault. The pamphlet was useful to women and other concerned voters in meeting with their candidates individually and at all-candidates meetings. Council members attended the leaders' debate on women's issues organized by F.R.A.P.P.E. at the Université de Moncton, as well as the open forum organized by the Saint John Women for Action. Following the election, the Advisory Council Chairperson met with the new Premier in order to brief him on the Council's main issues of concern, and wrote to the 58 elected members on the priority women's issues.

8. The Funding of Transition Houses

During 1987-88, the Chairperson of the Advisory Council spoke extensively on the subject of battered women, both to the media in interviews and at more formal gatherings, such as the Annual General Meeting of Crossroads for Women Inc. transition house in Moncton and the Annual Meeting of the N.B. Women's Institute. During the past year, the Advisory Council has expressed its concern about delays in the opening of new transition houses in Bathurst and Edmundston and about cuts in other related projects. There are an estimated 16,000 battered women in New Brunswick and the Advisory Council considers that the network of transition houses and services is inadequate, especially in rural and village areas. The Miramichi Emergency Centre for Women has opened in Newcastle. Plans to open a house in Edmundston are being thwarted by a government "freezing" of funds. The Chairperson has corresponded on numerous occasions with the Departments of Justice and of Health and Community Services on plans for houses in Bathurst and Edmunstson and for the Crisis Intervention Projects in Tracadie and Saint John, and has received assurances that the houses and projects are going ahead.

9. New Reproductive Technololgies

The Advisory Council recently opened a file on the new reproductive technologies, such as in-vitro fertilization (IVF) and artificial insemination. In so doing the Advisory Council joins a growing number of women and women's groups across the country and internationally who are acting on this issue.

Some of the major concerns in this area are: the right of children to their origins versus the right of sperm donors to their anonymity; the experimental nature of IVF and its marketing to women along with related drug therapy whose effects are as yet unknown; low success rates in terms of actual pregnancies; the legal and ethical implications of so-called "surrogate motherhood"; and the increasing use of pre-natal diagnostic tests.

These subjects are discussed at the International Forum on New Reproductive Technologies that was sponsored by the Quebec Council on the Status of Women in October in Montreal, and which the Council researcher attended. The Advisory Council conducted a bibliographic search of literature on the new reproductive technologies, and its library now holds substantial documentation on this subject.

The Advisory Council has given its support to the Canadian Coalition for a Royal Commission on New Reproductive Technologies, which has been established to study the ethical, legal and equality issues in a Canadian context, and to convince the federal government to appoint a Royal Commission on the social implications of new reproductive technologies.

10. Access to Abortion

In January the Supreme Court of Canada ruled that Canada's abortion law was unconstitutional, and in February the New Brunswick government announced its policy with regard to access to abortion. The new policy requires that a second medical opinion must be provided before an abortion is performed and that Medicare will only pay for abortions done in an accredited hospital by a specialist.

The majority of New Brunswick hospitals do not perform abortions. The Advisory Council has expressed concern that the new provincial government policy on abortion gives no access to abortions to some New Brunswick women and appears to contravene the principle of universality of health services. One reason for the Supreme Court's decision was that Canada's abortion law had resulted in regional differences in access to the procedure, and was therefore

unconstitutional.

The Advisory Council expressed concern with the potential delays created by the requirement for a second opinion and for the procedure to be carried out by a specialist, especially in light of the Supreme Court's denunciation of those delays adding to the danger to a woman's health.

Recommendations:

The Advisory Council reiterated its existing position

- that the pregnant woman should be the one to make the decision about continuing or interrupting her pregnancy;
- that the solution lies in information and prevention services, and that government-sponsored services should offer information about all options available to the pregnant woman.

11. Other Issues

Marital Property

In February the Supreme Court of Canada ruled in the LeBlanc vs. LeBlanc case that the wife did not have to divide the family assets of her marriage with her husband of 26 years. The court said that the Marital Property Act is based on the principle of equal division of assets and courts do not usually engage in measurements of contributions of spouses to a marriage. However, in this case it was decided that to award equal shares would have been inequitable because the husband was deemed to have contributed so little to the marriage. In reacting to the Supreme Court decision, the Advisory Council took the position that the questioning and evaluating of contribution, if allowed on a large scale, could bring back a devaluation of women's traditional contribution to marriage, or even of women's financial contribution, since women on average earn less than men.

Racist Propaganda

Following the controversy surrounding the anti-Semitic books published by Malcolm Ross, the Advisory Council adopted a motion condemning racist propaganda, hate literature and all actions which attack a group in society.

Recommendation:

- that the provincial government use all legal resources at its disposal to express its condemnation of such activity.

Maternity and Paternity Benefits

In March the federal government announced a proposal to amend the Unemployment Insurance Act to allow fathers to receive paternity benefits in cases when the mother of a newborn is deceased, handicapped or otherwise unable to care for the child. The Advisory Council expressed its concern that a review of unemployment insurance provisions might include a proposal for sharing of women's maternity benefits. While the Advisory Council is of the opinion that fathers should have the right to paternity benefits, they should not be given at the expense of women's maternity benefits.

Civil legal aid

In 1987-88 the Advisory Council reiterated its longstanding recommendation that the funding for the civil legal aid program be improved significantly and gave its support to many of the recommendations contained in a 1987 consultant report on legal aid in New Brunswick. The Advisory Council gave its support to the continued funding of the Centre d'information juridique du

Nouveau-Brunswick but it was eliminated. When, in March 1988, civil legal aid was cut back even further, leaving only some vicitims of wife assault who could get assistance, the Council called for the reinstatement of full funding and met with the Minister of Justice. The elimination of the service in early 1988-89 has created a crisis and a situation of unequal access to justice, affecting mostly women.

Work in Progress:

Research on the training and education needs of women on financial assistance is currently being carried out. A brief will be released in early 1988-89 and will cover the areas of training for jobs with a future, the need for support services, basic educational needs and child care responsibilities.

A brief for presentation to the City of Saint John Task Force for the Strategic Plan is being prepared. The brief covers the development of employment opportunities, measures to promote equality in the workforce, safety, recreation, education, housing and population issues.

A brief on the housing needs of women is being prepared for presentation to the Task Force on Housing, which will hold hearings in June.

An audit of all recommendations made by the Advisory Council since it was established is being carried out in order to assess progress in the major areas of concern and to assist in strategic planning.

Special Projects

1. Survey of New Brunswick Women

In 1987-88 the Advisory Council released the results of a major opinion survey of N.B. women. The viewpoints of 800 women on health, employment, day care, training, politics and community involvement were recorded. This information has been used to assist the Advisory Council in planning and to educate the public and the Government about the important issues facing N.B. women today. Highlights of the survey are summarized in the brochure, "N.B. Women Tell Us", (see "Publications" in this Report).

- In the survey, conducted by Baseline Market Research of Fredericton for the Advisory Council, only 29% of N.B. women said men and women have equal opportunity in the workplace and 58% of N.B. women said men have better employment opportunities than women.
- Among all women interviewed, 95% expressed agreement with the concept of equal pay for work of equal value. When asked what is the major problem facing N.B. women today, 47% said employment issues (equal employment opportunities or employment opportunities in general). Another 11.5% said child care needs.
- Eighty-three per cent of N.B. women support the establishment of a province-wide day care program. The great majority of women favoured a fee-based system rather than free universal day care.
- Forty-eight per cent of N.B. women described the problem of violence against women in N.B. as very serious, while 42% described it as somewhat serious. Among the women surveyed, 37% reported that they personally knew of a situation involving a case of domestic violence.
- Women reported that the health care services provided to women are good (51%) or excellent (17%). Among those who cited the need for additional health care services (17%), the most commonly mentioned services involved more physicians, more mental health services and more local clinics for centralized service delivery. The majority of women (65%) favoured the use of midwives as an additional or alternative form of medical care.
- The majority of women (78%) favoured availability of abortion services for certain types of situations. Thirty per cent supported unlimited availability, 48% limited availability, and 20% opposed availability.
- Of 614 women who responded, 62 said they would consider running in an election. Nine per cent said that they are very interested in politics and 43% claimed to be somewhat interested in politics. Forty-five per cent of the women surveyed indicated a belief that the overall political system would be better if more women were elected to office and 38% indicated that the system would stay the same.

The survey results have been brought to the attention of the government, especially the almost unanimous support for equal pay for work of equal value and for a provincial day care system. The large number of women who believe there is unequal opportunity for women in N.B. is proof of the level of awareness of N.B. women and indicates a strong movement for change.

2. Brochure for Battered Women

The Advisory Counsil has worked with the Department of Health and Community Services to produce a brochure for battered women, entitled "You Don't Have to Live With Abuse — You Can Get Help". The aim of the brochure is to educate women and men about the abuse of women, and to provide women with a

list of resources where they can get help. The brochure includes statistics on the incidence of abuse, characteristics of the typical abuser, explanations of the myths and realities about the abuse of women, information about the effects of abuse on children and practical information about how to deal with situations. The brochure funded by the Department of Health and Community Services will be released in May 1988.

3. Brochure on the Marital Property Act of New Brunswick

In 1987-88 an information brochure on the Marital Property Act was revised and produced jointly by the Advisory Council and the Office of the Attorney General of N.B. Its publication was funded by the N.B. Law Foundation.

4. Directory of Substance Abuse Programs

In 1987-88 the Advisory Council revised its Directory of Substance Abuse Programs in cooperation with the Alcoholism and Drug Dependency Commission. The Commission funded the publication of the Directory, which will be available in early 1988-89.

The employees of the Advisory Council are shown here at work in the library at the Council office. From left to right, Roslyn Gagné, receptionist; Maureen Magee, researcher; Noëlla Richard, information officer and translator; Myrna Richards, Chairperson; Rosella Melanson, director of communications and planning; Irène Girouard, administrative officer; and Lise Langis, executive secretary.

Publications

New releases:

"You Don't Have to Live With Abuse — You Can Get Help"

A brochure about family violence, including the causes, the victim's silence, the services, the legal recourse and some solutions. It replaces the brochure "Battered/Battue".

"N.B. Women Tell Us — A Report on a Survey of New Brunswick Women"

This booklet summarizes the results of a survey commissioned by the Advisory Council on the Status of Women in 1987. 800 women were asked questions on issues such as pay equity, child care, pensions, domestic violence and others.

"Keep the Charter Strong — Equality Rights and the Meech Lake Accord"

This pamphlet deals with the potential effects of the Meech Lake Accord on women's equality rights as guaranteed by the Charter of Rights.

"The Marital Property Act of New Brunswick"

First printed in 1983, this pamphlet has been revised and reprinted. Its publication was funded by the N.B. Law Foundation.

Publications still available:

"We, the undersigned: A Historical Overview of New Brunswick Women's Political and Legal History 1784-1984".

This full-length book is the only written account of the lively history of N.B. women.

"The Pay Gap Between Women and Men"

This brochure explains the wage discrepancies in the average incomes of men and women, taking into account education, experience and discrimination.

"Council Update"

Two issues of the Advisory Council on the Status of Women newsletter were published in 1987-88.

Briefs

The Advisory Council's research briefs and position papers are available at photocopying cost. Our "List of Briefs" includes topics such as women and work, education, health, violence and social policy.

Publications out of print

"Pornography: What's all the fuss about?" A brochure on the types of pornography and its control.

"Being There: Everywoman's Guide to Political Action." A 31-page booklet on taking action, from voting to lobbying to party politics.

"Celebrating Our Story". A brochure that serves as a colourful poster on the Council's book, We, the undersigned, and featuring a short quiz on N.B. women's history.

Financial Report

AUDITOR'S REPORT

The Chairperson and Members
Advisory Council on the Status of Women

I have examined the balance sheet of the Advisory Council on the Status of Women as at 31 March 1988 and the statements of revenue and expenses and surplus for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Council as at 31 March 1988 and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting policies set out in Note 1 to the financial statements applied on a basis consistent with that of the preceding year.

J. S. Astle, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.B.
13 May 1988

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
BALANCE SHEET
31 MARCH 1988

	1988	1987
ASSETS		
Current assets		
Cash	$20,823	$18,351
Accounts receivable	629	503
Prepaid expenses	6,278	3,557
Book inventory (Note 1(c))	—	15,806
	$27,730	$38,217
LIABILITIES AND SURPLUS		
Current liabilities		
Accounts payable	$31,156	$30,620
Accrued salaries	3,799	1,480
	34,955	32,100
Due to Province of New Brunswick (Note 1(c))	—	25,000
Surplus (deficit)	(7,225)	(18,883)
	$27,730	$38,217

Approved by the Council

Chairperson

Member

STATEMENT OF REVENUE AND EXPENSES
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1988

	1988	1987
Revenue		
Grants		
Province of New Brunswick		
- operating	$380,001	$341,000
- loan repayment (Note 1(c))	24,600	—
Employment and Immigration Canada		
Employment Program	4,232	2,033
Book sales	1,393	7,785
Miscellaneous revenue	2,131	2,150
Sale of office equipment	2,500	—
	414,857	**352,968**
Expenses		
Salaries and employee benefits	244,026	209,927
Office furniture, equipment and supplies	19,443	16,334
Travel expenses — general	20,322	25,013
Travel expenses — meetings	11,583	11,548
Other expenses — meetings	1,364	1,967
Per diem — Council members	11,320	12,965
Telephone	20,301	19,161
Office equipment rental	15,582	7,731
Maintenance	2,579	2,426
Public relations	2,686	546
Professional services	19,949	36,881
Translation	1,444	6,535
Insurance	229	215
Other	899	2,949
Book expenses (Note 1(c))	15,806	6,273
Complimentary books	—	179
Publications	15,358	15,642
Challenge 87	308	—
	403,199	376,292
Excess (deficiency) of revenue over expenses	**$11,658**	**$(23,324)**

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
STATEMENT OF SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1988

	1988	1987
Surplus (deficit), beginning of year	$(18,883)	$ 4,441
Excess (deficiency) of revenue over expenses for the year	11,658	(23,324)
Surplus (deficit), end of year	$ (7,225)	$(18,883)

ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1988

1. Summary of significant accounting policies

(a) Accrual basis

The financial statements are prepared using the accrual basis of accounting whereby revenues and expenditures are allocated to the year in which they are earned or incurred irrespective of the date on which the related cash transactions are effected.

(b) Fixed assets

It is the policy of the Council to charge all fixed asset purchases to expense in the year in which the expenditure is incurred.

(c) Inventory

During fiscal 1986 the Council published and offered for sale a book detailing the history of New Brunswick women. The inventory balance at 31 March 1987 represented all cost incurred during fiscal 1986 in the production of books which remained unsold at that year end. The Council during the 1986 fiscal year charged the remaining value of these books to expenditure as the target period for book sales had expired.

To aid in the financing of the book the Province of New Brunswick provided the Council with a $25,000 loan. This loan was repaid in the 1988 fiscal year largely from funds provided by the Province.

2. Rental expense

In February of 1986 the Council moved its offices to a new location. All rental costs associated with the Council's new location are paid for by the Province of New Brunswick and no amount has been included in the Council's expenditures for rental of these premises.

Conseil consultatif
sur la condition de la femme du N.-B.

Rapport Annuel

1987-88

Lettre d'accompagnement

le 1er juin 1988

L'honorable Frank McKenna
Ministre responsable de la
condition féminine
Assemblée législative
C.P. 6000
Fredericton, N.-B.
E3B 5H1

M. McKenna,

J'ai le plaisir de soumettre le rapport annuel du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1er avril 1987 au 31 mars 1988.

Vous trouverez dans ce rapport un compte-rendu des activités du Conseil, un résumé des recommandations faites au gouvernement ainsi que le rapport de Vérificateur général pour la période sus-mentionnée.

Veuillez agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Myrna Richards
Présidente

CCCF
95, rue Foundry, suite 207
Moncton, N.-B.
E1C 5H7

1-800-332-3087
853-1088

ISSN 0225-6762

Table des matières

Rapport de la présidente 4
Membres du Conseil 5
Réunions du Conseil 7
Activités du Conseil 8
Questions et recommandations 12
Projets spéciaux 19
Publications 21
Rapport financier 22

Rapport de la présidente

Il n'est jamais facile pour les agences qui traitent de changements sociaux et dont le rôle premier est d'aviser de mesurer les résultats de leur travail sur une base annuelle.

L'année 1987-88 en a été une sans précédent en termes des activités et de l'engagement des membres et du personnel du Conseil consultatif. Parmi ces activités, mentionnons les nombreuses rencontres avec des groupes un peu partout dans la province, les ressources et le matériel mis à la disposition des femmes, notre participation au sein de comités et à de nombreuses conférences, nos nombreux projets de recherche ainsi que les recommandations pertinentes faites au gouvernement.

Les résultats d'un sondage commandé par le Conseil consultatif et effectué auprès de 800 femmes du Nouveau-Brunswick ont confirmé que nous nous occupons des mêmes questions qui préoccupent de près les femmes du Nouveau-Brunswick.

Malgré ces efforts, bon nombre de Néo-Brunswickoises attendent encore l'établissement ou l'ouverture d'une maison de transition dans leur communauté. Les mères qui vivent d'aide financière continuent de lutter contre l'impossibilité de nourrir et de loger leurs familles convenablement. Au moment d'écrire ces lignes, la province ne subventionne pas de programme d'aide juridique civile. La législation de la parité salariale continue d'être une promesse plutôt qu'une réalité.

Pour ce qui est des gains, nous accueillons l'établissement d'une nouvelle maison de transition dans la Miramichi et l'ouverture anticipée de telles maisons à Bathurst et à Edmundston. C'est avec plaisir également que nous notons l'affectation de fonds à la formation et à l'éducation des femmes économiquement désavantagées.

Les questions féminines ont fait l'objet de nombreux débats lors des récentes élections provinciales. Nous nous sommes réjouies du nombre record de femmes élues à l'Assemblée législative ainsi que de la participation des femmes à tous les niveaux de la vie politique provinciale.

Sur la scène nationale, il existe un certain optimisme concernant le Programme national des services de garde tandis que les effets possibles de l'Accord du lac Meech soulèvent des inquiétudes concemant les droits à l'égalité et les programmes sociaux.

Bien que l'année qui vient de se terminer ait été remplie de défis et de travail ardu, nous attendons encore les changements législatifs et les programmes que permettront aux femmes du Nouveau-Brunswick de devenir des participantes égales dans la société.

La présidente du Conseil consultatif de 1985 à 1988, Myrna Richards, de Hampton.

Membres du Conseil

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme est un organisme d'étude et de consultation qui a été créé dans le but de conseiller le gouvernement du Nouveau-Brunswick sur les questions relatives à la condition de la femme. Il relève directement du Premier ministre du N.-B.

Le Conseil est composé de douze membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. La présidente occupe un poste à plein temps et a un statut équivalent à celui d'un sous-ministre.

Le mandat des membres, y compris celui de la présidente et de la vice-présidente, est de trois ans. Le Conseil tient au moins quatre réunions par année afin de discuter des questions féminines.

Myrna Richards de Hampton a été nommée présidente du Conseil du N.-B. en juin 1985. Elle avait joué un rôle de premier plan dans les domaines de l'éducation et des droits des femmes pendant plusieurs années avant d'être nommée membre du Conseil en 1982. Elle avait été nommée vice-présidente en 1983.

Au sein du Conseil, Mad. Richards a travaillé à promouvoir des réformes dans l'éducation des femmes, la législation de la parité salariale, les préoccupations des femmes rurales ainsi que de meilleurs supports sociaux et économiques aux femmes désavantagées sur le plan économique.

Née dans le comté de Kings au N.-B., Mad. Richards est diplômée de l'Ecole normale du N.-B. (1961) et de l'Université du N.-B. où elle a obtenu un baccalauréat (1975). Elle a également complété le programme d'immersion française de l'Université de Moncton en 1983.

Elle a 16 ans d'expérience en enseignement dans les écoles du Nouveau-Brunswick et a enseigné bénévolement à Scarborough, Tobago, Antilles, où elle travaillait avec des groupes de jeunes.

Mad. Richards a été une participante engagée et a occupé des postes de leadership au sein de nombreux groupes communautaires et professionnels, y compris le conseil d'administration de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, la NBTA, le Women for Political Action, le conseil d'administration de Hestia House et nombreux groupes professionnels dans le district scolaire 19. Elle a aussi été présidente du Comité consultatif du Ministre sur les questions féminines en éducation et du Comité des femmes de l'école Kennebecasis Valley.

Elle a participé à de nombreuses conférences en tant que conférencière invitée ou personne-ressource aussi bien sur le plan national que provincial.

Nancy Juneau de Shippagan est vice-présidente du Conseil consultatif depuis 1986. Elle travaille comme consultante et siège sur l'exécutif du Comité de développement des collectivités pour la péninsule acadienne. Elle a été membre du Comité consultatif sur les langues officielles du N.-B.

Janette Blue de Fredericton est une avocate et une ancienne enseignante. Elle est membre du club des femmes diplômées des universités, du Faculty Women's Club de l'Université du Nouveau-Brunswick et du Barreau du N.-B. En sa qualité de membre du conseil, elle a travaillé sur des dossiers tels que la salaire égal pour un travail équivalent, la modification de la Loi sur les biens matrimoniaux, des changements aux normes d'emploi, la réforme des garderies et l'élaboration de propositions relatives à l'action positive.

Shirley Bohan de Newcastle est devenue, en janvier 1988, la première coordonnatrice du Miramichi Emergency Centre for Women. Elle avait travaillé de nombreuses années pour l'établissement d'une maison de transition dans sa région. Elle travaillait auparavant pour l'Association canadienne pour la santé mentale.

Betty Lee de Fredericton enseigne au Collège communautaire du N.-B. et travaille aussi comme interprète au Bureau de traduction du ministère provincial de l'Approvisionnement et des Services ainsi que pour le ministère de l'Immigration.

Elle est présidente de l'Association canadienne des immigrantes et des femmes appartenant à des minorités visibles. Elle est aussi membre du Fonds d'action et d'éducation juridiques.

Kathryn-Ann Leger de Moncton est représentante syndicale régionale pour le Syndicat d'Emploi et Immigration Canada. Elle est vice-présidente locale de la Fédération des travailleurs et travailleuses du N.-B., ainsi que membre de l'exécutif du Conseil du travail de Moncton et région. Elle siège également au Conseil du salaire minimum.

Alida Léveillé de Campbellton est directrice d'école et est impliquée depuis longtemps dans les associations d'enseignant-e-s et de directeurs-trices d'école. Elle est membre des Dames d'Acadie, du foyer école Assomption et du conseil d'éducation permanente du Centre universitaire de Shippagan.

***Diane Clark** de Hartland travaille pour la compagnie Day and Ross Inc. et a déjà oeuvré dans un poste de direction à la Banque de Montréal. Elle est une membre active de sa communauté.

***Estelle Dumont-Paillard** d'Edmundston est une enseignante active au sein de l'Association des enseignant-e-s francophones du N.-B. et du comité de la femme enseignante.

***Eleanor Kelly** de Saint John est une femme d'affaire active dans sa communauté. Elle est une des fondatrices de la maison de transition Hestia House et siège sur le conseil de direction du Saint John Women for Action, ainsi que sur le Comité du ministre sur les questions féminines en éducation.

***Jessica Ryan** de Bathurst est coordonnatrice d'unité de l'hôpital extra-mural de Bathurst. Elle a été très active dans l'instauration de la négociation collective pour les infirmières au N.-B. et a siégé sur les conseils de direction de plusieurs organisations d'infirmières. Elle a déjà été membre du conseil municipal de Bathurst.

***Viola Van Dijk** de Millerton a été membre active du conseil d'administration de l'Association des Métis et des Indiens non-inscrits du N.-B., de la Société d'habitation de Skigin-Elnoog et du Conseil des femmes autochones du N.-B.

* Membres dont le mandat est expiré ou qui ont démissionné.

Quatre nouvelles nominations ont été faites en janvier 1988. Elles sont:
Léona Bourque, Bouctouche
Sheila Brown, Sackville
Madeleine Steeves, Saint John
Louise Winchester, Edmundston

Réunions du Conseil

Le Conseil consultatif a tenu quatre réunions au cours de l'année, dont deux à Fredericton, une à Grand-Sault et l'autre à Moncton. Parmi les sujets de discussion lors de ces réunions, on compte les femmes et l'aide financière, le logement, le libre-échange, l'Accord du lac Meech, la garde de jour, la Loi sur les statistiques de l'état civil, la Loi sur le changement de nom et les résultats d'un sondage qu'a commandé le Conseil consultatif. Lors de la réunion tenue en mai 1987, les membres ont eu la chance de rencontrer des représentantes de groupes de femmes de la région de Grand-Sault. A la première réunion tenue à Fredericton, le Conseil avait tenu, en soirée, une séance de travail sur l'Accord du lac Meech avec des représentantes des groupes de la région.

L'honorable Frank McKenna, ministre responsable de la condition féminine, est venu rencontrer le Conseil lors de sa réunion de janvier afin de passer en revue les questions prioritaires et de se renseigner sur les préoccupations et activités du Conseil. Lors de la réunion du mois de mars, la ministre de l'Aide au revenu, l'hon. Laureen Jarrett, et le ministre de l'Habitation, l'hon. Peter Trites, sont venu-e-s rencontré-e-s le Conseil pour discuter des recommandations du conseil concernant les femmes et l'aide financière.

Réunions:

- 28 et 29 mai 1987; Grand-Sault, N.-B.
- 23, 24 et 25 septembre 1987; Moncton, N.-B.
- 6, 7 et 8 janvier 1988; Fredericton, N.-B.
- 28 et 29 mars 1988; Fredericton, N-B.

Le Conseil consultatif s'est réuni avec son ministre responsable de la condition féminine, le Premier ministre Frank McKenna, lors de sa réunion trimestrielle de janvier 1988. On voit de gauche à droite, la vice-présidente, Nancy Juneau, la présidente, Myrna Richards et le Premier ministre McKenna.

Activités du Conseil

Une partie du mandat du Conseil consultatif est de porter à l'attention du gouvernement et du public les questions qui intéressent les femmes. Le Conseil remplit ce mandat en entretenant des rapports avec d'autres groupes, des agences et représentant-e-s du gouvernement dans le but de promouvoir les conclusions de nos études, de consulter les intéressé-e-s concernant les problèmes ou les solutions et d'informer le public sur les questions féminines.

Parmi ces activités en 1987-88, on note:

Rencontres avec le Premier ministre: Au Nouveau-Brunswick, le Premier ministre est le ministre responsable de la condition féminine. La présidente a rencontré le Premier ministre Richard Hatfield pour discuter de l'Accord du lac Meech. Après les élections, le Conseil consultatif a rencontré le Premier ministre Frank McKenna afin de discuter des priorités des femmes, notamment la parité salariale, l'aide juridique civile, l'Accord du lac Meech et les services aux victimes de violence domestique. La présidente du Conseil a aussi rencontré le Premier ministre afin de porter à son attention de nouvelles préoccupations.

Rencontres avec d'autres ministres:

- Ministre du Travail: les priorités des femmes en matière d'emploi ont été discutées, y compris une meilleure protection pour les travailleuses à temps partiel et les domestiques, la parité salariale ainsi que de meilleurs congés de maternité et parentaux.
- Ministre de la Justice: des discussions ont eu lieu avec le Ministre concernant les sentences dans les cas d'agression sexuelle, l'aide juridique civile, la Loi sur le changement de nom et et autres sujets.
- Ministre de l'Education: l'action positive et le Plan d'action sur l'éducation non-sexiste du ministère ont été discutés.
- Ministre de l'Aide au revenu et Ministre de l'Habitation: le Conseil consultatif a rencontré ces deux ministres afin de discuter des recommandations issues du mémoire sur les femmes et l'aide financière que le Conseil a présenté en 1988.

Réunions des ministres fédéral-provinciaux-territoriaux chargés du statut de la femme: la présidente a assisté à la conférence annuelle des ministres tenue en juin au Cap-Breton; et à la réunion du mois d'octobre à Ottawa.

Réunions des présidentes des conseils consultatifs: la présidente a assisté aux deux réunions par année de toutes les présidentes des conseils consultatifs du Canada afin de discuter de préoccupations communes. En 1987-88, les principaux dossiers ont été l'emploi, les femmes immigrantes et l'Accord du lac Meech.

Conférence de Louise Dulude, présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme. Plusieurs groupes du Nouveau-Brunswick ont assisté à une conférence sur les questions féminines donnée par Louise Dulude et organisée par le Conseil consultatif du Nouveau-Brunswick.

Amendements à l'Accord du lac Meech: dans le but d'encourager le débat sur les effets potentiels de l'Accord du lac Meech sur les droits à l'égalité, le Conseil consultatif du Nouveau-Brunswick a organisé une réunion provinciale de représentantes des groupes de femmes, suivie d'une conférence à Moncton, d'une réunion publique à Fredericton et de la publication d'un dépliant sur la question. Le Conseil consultatif a aussi participé aux activités des comités spéciaux sur la Constitution de Fredericton, de Moncton et de Saint John, alors que la vice-présidente du Conseil consultatif a participé à la mise sur pied d'un tel comité dans la péninsule acadienne.

Rencontre avec le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées: la présidente du Conseil consultatif a rencontré le Conseil du Premier ministre afin de discuter du travail et des préoccupations communes des deux conseils.

Rencontre avec des représentant-e-s du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick: la présidente a rencontré le président et le personnel du Conseil de la jeunesse peu de temps après sa création dans le but de discuter du travail et du rôle des deux conseils.

Journée portes ouvertes à l'occasion de la Journée internationale de la femme: le 8 mars, le Conseil consultatif a organisé à son bureau de Moncton une journée portes ouvertes.

Service d'information: le service d'information du Conseil consultatif répond à un nombre croissant de demandes en raison des nombreuses activités des groupes de femmes et des questions pressantes, comme par exemple l'Accord du lac Meech. Le Conseil offre un service téléphonique sans frais d'appel, un bulletin de nouvelles et une bibliothèque.

Liaison avec les groupes: Des représentantes du Conseil consultatif siègent sur les comités francophone et anglophone du Ministre de l'Education sur les questions féminines en éducation. Le Conseil reste en liaison avec un certain nombre de groupes par le biais de l'engagement communautaire de ses membres. Ces groupes sont:

Women Working With Immigrant Women
Les femmes autochtones
Institut féminin
Dames d'Acadie
Saint John Women for Action
Réseau des femmes du Nouveau-Brunswick

Le Conseil consultatif fournit, à l'occasion, des fonds ou des services pour des conférences majeures ayant le potentiel de faire avancer d'importantes questions féminines. En 1987-88, nous avons participé aux conférences suivantes:

— "Women, Change, Hope & Celebration Symposium", Saint John, juin.
— Colloque sur la violence domestique, Saint John, juin.
— Conférence sur la femme et la politique, Fredericton, juin.
— Débat des chefs organisé par F.R.A.P.P.E, Moncton, septembre.
— Conférence annuelle du Réseau des femmes du Nouveau-Brunswick, Moncton, novembre.

Consultations

— **Garde de jour:** la présidente et le personnel du Conseil ont rencontré des représentantes de garderies suite à l'annonce du programme national de services de garde, décembre, Moncton.

— **Conseillères du gouvernement:** la présidente et le Conseil maintiennent le contact avec les conseillères en matière de questions féminines, y compris Madeleine Trenouth du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation, Elizabeth Owens et Claudette Bois-Daigle du ministère de l'Education, Joanne Cowan-McGuigan de la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance, Joan Fenety du ministère de la Santé et des Services communautaires, et la Direction générale de la condition féminine. La présidente a aussi rencontré les co-présidents du Comité fédéral-provincial sur les besoins en main-d'oeuvre afin de discuter des besoins des femmes en matière de formation.

Participation à d'autres conférences

— Réunion annuelle du Saint John Human

Development Council, avril, Saint John.
- Women & Entrepreneurship, janvier, Halifax.
- Symposium sur la femme et le pouvoir, mars, Ottawa.
- Forum international sur les nouvelles technologies de la reproduction, octobre, Montréal.
- Réunion générale annuelle du Saint John Women for Action, mai, Saint John.

Présentations

La présidente, les membres et le personnel du Conseil sont souvent appelé-e-s à s'adresser à des groupes. Ce qui suit est une liste sélective des questions traitées et des groupes rencontrés.

- Les femmes et la politique au N.-B.: présentation de la présidente lors de la Conférence sur la femme et la politique, juin, Fredericton.
- La parité salariale: allocution prononcée par la vice-présidente devant le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, septembre, Moncton; présentation de la présidente au Club Rotary de Shédiac, novembre, Shédiac.
- Agression contre l'épouse: discours-programme donné par la présidente devant des représentantes des maisons de transition du Nouveau-Brunswick lors de la conférence Coalition '87, mai, Moncton. Discours-programme donné par la présidente à la réunion annuelle de Carrefour/Crossroads, septembre, Moncton. Discours-programme donné par la présidente à la Conférence sur la violence domestique des Instituts féminins, janvier, Fredericton.
- Justice: allocution d'ouverture prononcée par Shirley Bohan lors d'une conférence sur les femmes et la justice, avril, Chatham.
- Perspectives des femmes dans les années '80: présentation de la présidente lors d'une conférence du Women's Information Network, avril, Moncton.
- Rôles de la femme: présentation de la présidente au Guidance Counsellors' Provincial Council de la NBTA intitulé "Changing Role of Women: Change for Guidance Counsellors", mai, Saint John.
- Accord du lac Meech: plusieurs membres ont adressé des groupes sur cette question, y compris plusieurs cercles des Dames d'Acadie ainsi que l'Association des infirmières et infirmiers du N.-B.
- Normes d'emploi: exposé de la vice-présidente à l'Assemblée annuelle de la Fédération des Dames d'Acadie, octobre, Fredericton.
- Pornographie: présentation de Janette Blue en tant que participante à un panel, mars, Fredericton.
- Action sociale: présentation par Alida Léveillé à la Conférence provinciale "Les femmes et l'économie", organisée par les Dames d'Acadie, mars, Edmundston.

Relations avec les médias

En 1987-88, les relations avec les médias comprennent:

- plusieurs entrevues au sujet de:
  la parité salariale
  la garde de jour
  la fête des Mères
  la Journée internationale de la femme
  le budget provincial
  les questions électorales
  les peines dans les cas d'agression sexuelle
  l'avortement

- des conférences de presse sur les résultats d'un sondage provincial des femmes du N.-B., septembre; et sur les femmes et l'aide financière, janvier.

Entrevues accordées à:
- CBC, The National, concernant l'Accord du lac Meech, octobre.

— CHSJ-TV, Midday Show, sur divers sujets, septembre, novembre et janvier.
— CBC, Radio Noon de Halifax, une émission ligne-ouverte d'une heure sur le salaire égal pour un travail équivalent, janvier.
— CHSJ-TV, émission d'une demie-heure "Focus on the North" sur le travail du Conseil, janvier.
— Radio-Canada, Au point, émission nationale d'actualités, sur l'avortement, février.
— CJVA-Radio Acadie, une émission de deux heures sur la Journée internationale de la femme, mars.

Communiqués de presse en 1987-88:

Avril
— rapport de la réunion trimestrielle du mois de mars
— commentaires concernant le Programme de promotion de la femme présentés au Comité permanent du Secrétariat d'Etat
— peines dans les cas d'agression sexuelle.

Mai
— la Loi sur les statistiques de l'état civil
— Message de la fête des Mères
— nomination de la présidente du Conseil consultatif au conseil d'administration de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.

Août
— lancement d'une brochure sur les élections intitulée "Un vote qui compte".

Septembre
— effets potentiels de l'Accord du lac Meech sur les droits à l'égalité
— salaire égal pour un travail équivalent
— consultations avec les groupes de femmes au sujet de l'Accord du lac Meech
— réactions au Débat des chefs sur les questions féminines.

Octobre
— demande d'amendements à l'Accord du lac Meech
— résultats d'un sondage provincial des femmes du N.-B.
— les priorités des femmes suite à l'élection d'un nouveau gouvernement
— lancement d'un dépliant sur les effets de l'Accord du lac Meech sur les droits à l'égalité, "Place à la Charte".

Novembre
— annonce d'une réunion publique sur l'Accord du lac Meech
— publication du rapport annuel du Conseil consultatif
— rapport d'une réunion publique sur l'Accord du lac Meech
— rapport d'une présentation de la présidente sur la parité salariale.

Décembre
— avis de la tenue d'une rencontre du Conseil avec le Premier ministre
— Message de fin d'année.

Janvier
— avis de la tenue d'une réunion trimestrielle
— lancement de la brochure "Les femmes du N.-B. nous disent que ..."
— lancement du rapport de recherche "Les femmes et l'aide financière"
— préoccupations concernant le gel des fonds affectés aux maisons de transition.

Février
— préoccupations concernant la politique du gouvernement sur l'avortement.

Mars
— Message de la Journée internationale de la femme
— préoccupations relativement aux congés de maternité
— annonce des questions à l'ordre du jour d'une réunion trimestrielle
— résolution condamnant la propagande raciste.

uestions et recommandations

1. Le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'Etat

En avril, le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick a participé aux audiences du Comité permanent du Secrétariat d'Etat sur les objectifs et les critères de financement du Programme de promotion de la femme. Dans son mémoire, le Conseil consultatif mentionnait le caractère unique du Programme de promotion de la femme du fait qu'il vient épauler un mouvement de changement social populaire appuyé de la grande majorité des Canadien-ne-s.

Recommandations:

- que le Programme de promotion de la femme continue de financer les groupes de femmes dont les objectifs sont d'améliorer la condition des femmes;
- que la Programme de promotion de la femme refuse de financer les groupes qui ne favorisent pas l'égalité des femmes.

2. Détermination des peines — agression sexuelle

Le Conseil consultatif se préoccupe de la détermination des peines depuis un certain temps. Encore cette année, le Conseil a été appelé à réagir suite à plusieurs procès. Le bureau du Conseil a reçu de nombreux appels de femmes voulant exprimer leurs opinions, y compris celle que les peines semblent être plus sévères pour les crimes contre la propriété que pour les crimes contre la personne. La présidente a rencontré et correspondu avec le Procureur général pour lui faire part des préoccupations du Conseil en ce qui a trait à l'inconsistance et l'inadéquation des sentences prononcées dans les cas d'agression sexuelle.

3. La Loi sur le changement de nom

Des modifications ont été apportées à la Loi sur le changement de nom pendant l'année qui vient de se terminer. Le Conseil consultatif a comparé le projet de modification avec les recommandations qu'il avait fait en avril 1985 dans son mémoire, "Le nom de famille des enfants et le changement de nom", et rapporta certaines faiblesses dans la nouvelle loi. La question a été débattue lors d'une réunion trimestrielle tenue en mai où il fut décidé d'envoyer un télégramme au Leader parlementaire du gouvernement lui faisant part des préoccupations du Conseil. La présidente a aussi rencontre la Registraire générale en juin. Malgré les pressions du Conseil, le projet de loi a été adopté sans être amendé. Le Conseil a discuté de la question avec le Premier ministre lors de sa rencontre avec lui en janvier 1938. Il avait été recommandé par le Conseil de continuer de demander aux tribunaux de décider du changement de nom d'un enfant de 12 ans ou moins. La complexité de la loi est aussi un problème. De plus, l'exigence voulant que tous les membres d'une famille portent le même nom ne permet pas aux parents qui ont déjà donné le nom du père à leurs enfants de donner un nom combiné des deux parents aux enfants nés après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. Bien que le gouvernement ait proclamé la nouvelle Loi sur le changement de nom, le Conseil consultatif s'attend à ce que cette dernière soit modifiée à nouveau en 1989 suivant des discussions avec le gouvernement.

4. L'Accord du lac Meech

En juin 1987, les Premiers ministres ont signé l'Accord constitutionnel de 1987 (Accord du lac Meech), Accord modifiant la Constitution du Canada. En négociant l'Accord, nos gouvernements se sont mis d'accord sur certains changements à la Constitution permettant au Québec d'assumer pleinement son rôle au sein de la Constitution canadienne. L'Accord stipule également que toute interprétation de la Constitution doit respecter la dualité

linguistique du Canada. La population canadienne s'est réjouie de cet acte de réconciliation nationale.

Les droits des autochtones et le multiculturalisme, tels que reconnus par la Charte canadienne des droits et libertés, sont réaffirmés dans l'Accord. Cependant, les droits à l'égalité ne sont pas mentionnés. Plusieurs s'inquiètent que l'Accord pourrait avoir des effets négatifs sur les droits à l'égalité garantis par la Charte, même si ce n'était pas l'intention des signataires de l'Accord.

L'Accord doit être ratifié par toutes les assemblées législatives et la Chambre des communes d'ici 1990. Il a déjà été ratifié par la Chambre des communes et par trois législatures provinciales, notamment le Québec, la Saskatchewan et l'Alberta. Pour ce qui est du Nouveau-Brunswick, des audiences provinciales sur le sujet sont prévues. Le Premier ministre du N.-B. a déclaré que l'Accord devrait être amendé avant d'être ratifié.

Depuis le mois de juin, le Conseil consultatif travaille avec des groupes et des individus de la province, des groupes nationaux et les conseils consultatifs d'autres provinces dans le but de voir l'Accord amendé. Le Conseil a participé à des réunions publiques sur l'Accord qui ont eu lieu à Fredericton, Saint John et Shippagan, en plus de marrainer une séance d'information à Moncton. De plus, il a organisé des consultations avec des groupes et individus intéressés.

Le Conseil a préparé un mémoire en vue des futures audiences publiques et l'a rendu public avant la tenue des audiences afin d'aider d'autres groupes à préparer leurs propres mémoires. Le Conseil consultatif estime que l'Accord consititutionnel de 1987 pourrait affaiblir les droits des femmes à l'égalité. Le mémoire explique les principales inquiétudes du Conseil consultatif: (1) la façon dont les modifications constitutionnelles proposées compromettent les droits des femmes à l'égalité; (2) l'importance des garanties écrites par opposition aux promesses verbales; (3) l'absence des femmes canadiennes à la formulation et à l'approbation de l'Accord; (4) la classification des femmes en tant que "groupe spécial"; (5) les nominations à la Cour suprême; (6) les préoccupations des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible.

Recommandation:

— qu'une clause soit ajoutée à l'Accord constitutionnel de 1987 pour donner à la Charte des droits et libertés, dans sa totalité, la préséance au sein de la Constitution canadienne.

5. Salaire égal pour un travail équivalent

Nous avons noté pendant l'année écoulée certains progrès relativement à la parité salariale. Le Conseil consultatif a soutenu cette question dans les débats politiques publics lors des élections provinciales, et le jour de l'élection, les chefs des trois partis politiques s'étaient engagés à mettre en oeuvre la parité salariale. Le Conseil avait rencontré en septembre la Conseil économique du Nouveau-Brunswick pour discuter du salaire égal pour un travail équivalent. En octobre, le Conseil a préparé un article sur le sujet pour publication dans le "Bulletin du Conseil économique du Nouveau-Brunswick." En novembre, la présidente s'était adressée au Rotary Club de Shediac, lui disant que la parité salariale fait partie de notre avenir économique et que les employeurs ont intérêt à préparer son éventuelle implantation. Lorsque le Premier ministre McKenna a rencontré le Conseil en janvier, le projet de la parité salariale a été discuté. Le Conseil continue de faire la promotion d'une loi sur la parité salariale ainsi que son implantation à tous les niveaux du secteur public et du secteur privé.

6. Les femmes et l'aide financière

Le Conseil consultatif a fait l'étude des besoins des femmes bénéficiaires d'aide financière dans un mémoire intitulé "Les femmes et l'aide financière — une étude préliminaire". Des recommandations ont été faites concernant les taux actuels de l'aide financière, les besoins en matière de logement, la composition de l'unité économique (c.-à-d. la règle du "partenaire de passage") et la diffusion d'information sur le système d'aide financière dans la province.

Le mémoire ne fait pas la liste exhaustive de tous les problèmes soulevés par les femmes bénéficiaires d'aide financière. D'autres problèmes, comme par exemple les difficultés des enfants des bénéficiaires d'aide financière ainsi que le manque d'uniformité dans l'application des règlements et de la politique dans les diverses régions de la province, devraient faire l'objet d'études futures. Le Conseil consultatif fera l'étude dans son prochain mémoire des possibilités de formation et d'éducation.

Dans son mémoire, le Conseil consultatif met l'accent sur le lien entre la pauvreté des femmes et leur statut d'inégalité dans la société. A cet égard, le Conseil note ses recommandations antérieures concernant l'emploi, l'éducation et la formation, la représentativité des femmes, la garde de jour, le droit de la famille, la santé et la violence faite aux femmes. Le Conseil consultatif réitère le besoin de programmes améliorés d'éducation et de formation à l'intention des femmes, de programmes d'équité en matière d'emploi et de services adéquats de garde de jour.

Le Conseil consultatif a rencontré la ministre de l'Aide au revenu, Laureen Jarrett, et le ministre de l'Habitation, Peter Trites, lors de sa réunion trimestrielle du mois de mars afin de discuter des recommandations qui suivent.

Recommandations:

Au ministère de l'Aide au revenu:

Étant donné que les taux actuels d'aide financière sont bien au-dessous de seuil de la pauvreté et que les femmes bénéficiaires d'aide financière n'ont pas les moyens de répondre à leurs besoins de base en matière d'alimentation, d'habillement et de logement, le Conseil consultatif recommande au ministère de l'Aide au revenu:

- que l'aide financière soit accordée en deux parties, l'une pour couvrir les besoins de nourriture, de vêtement, d'articles personnels et de transport, et l'autre pour couvrir le coût du logement;
- que le montant affecté à l'alimentation soit déterminé en se basant sur les données estimatives du coût d'un panier à provisions établies par Agriculture Canada;
- que le montant affecté à l'habillement et aux articles personnels soit déterminé en se basant sur le coût réel de ces produits;
- que le montant affecté au transport soit déterminé en se basant sur les taux de transport locaux;
- que le montant affecté au logement soit déterminé selon le type de marché du logement auquel le/la bénéficiaire fait affaire, comme par exemple, un logement locatif privé, un logement social, un logement coopératif ou une maison privée;
- que le supplément au chauffage soit accordé pour une période de sept mois et que tous/toutes les bénéficiaires d'aide financière en soient informé-e-s;
- que soit accordée au début de chaque année scolaire une allocation suffisante pour l'achat de matériel scolaire essentiel et de vêtements. Cette allocation devrait être calculée selon l'âge et le niveau scolaire de chaque enfant;
- que l'exemption mensuelle de salaire soit basée sur le revenu annuel de sorte

que, par exemple, les gains provenant d'un emploi saisonnier puissent être répartis sur une plus longue période de temps.

Etant donné que la définition légale d'unité économique n'est pas claire, et que les pratiques administratives associées aux présumées infractions à la Loi sur le bien-être social en vertu d'un changement dans la composition de l'unité économique ont créé des problèmes pour les femmes bénéficiaires d'aide financière, le Conseil consultatif recommande au ministère de l'Aide au revenu:

- que la notion d'unité économique soit clairement définie de sorte que les femmes recevant de l'aide financière sauront, qui correspond aux critères énoncés sous cette nubrique de "l'unité économique", de façon certaine;
- que l'on fasse une distinction nette entre les notions de participation économique et de dépendance économique de sorte qu'il ne soit pas pris pour acquis qu'une femme célibataire vit aux dépens de la personne avec qui elle cohabite, surtout lorsque cette dernière personne n'a pas l'obligation légale de subvenir à ses besoins;
- qu'un étude détaillée de toutes les pratiques administratives concernant les plaintes et les enquêtes des cas d'unité économique soit effectuée afin d'assurer que ces pratiques ne soient pas discriminatoires à l'endroit des femmes, que la procédure et les critères soient clairement définis et uniformisés dans toutes les régions de la province.

Etant donné que les bénéficiaires ont très peu d'accès à de l'information écrite sur le système d'aide financière, et étant donné que les femmes recevant de l'aide financière connaissent mal leurs droits et responsabilités à l'intérieur de ce système, le Conseil consultatif recommande au ministère de l'Aide au revenu:

- que l'éducation des bénéficiaires d'aide financière concernant leurs droits et responsabilités devienne une priorité; on devrait faire usage de matériel audio-visuel, de dépliants et de campagnes d'information afin de mieux renseigner les bénéficiaires au sujet des règlements, des programmes, des services offerts et de la procédure d'appel;
- que soit instituée une procédure selon laquelle le ministère donnerait suite à une demande de prestations spéciales en informant par écrit les bénéficiaires des raisons pour lesquelles leur demande a été acceptée ou refusée.

A la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick:

Etant donné que les femmes bénéficiaires d'aide financière sont plus susceptibles d'être locataires que propriétaires et que le manque de logements appropriés et abordables représente pour elles un problème majeur, le Conseil consultatif recommande à la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick:

- que la priorité soit accordée à l'expansion des réseaux de logements coopératifs et à but non-lucratif;
- que tout nouveau projet de logements coopératifs et à but non-lucratif soit bien intégré à la communauté afin de limiter la stigmatisation et d'assurer un accès facile aux écoles, aux installations de récréation et aux services de transport;
- que la possibilité de rétablir la réglementation des loyers soit étudiée;
- que les programmes de remise en état des maisons et des logements locatifs soient étendus;
- que soit implanté un programme visant à identifier les besoins de logement et à augmenter le nombre de logements coopératifs et à but non-lucratif dans les régions rurales du

Nouveau-Brunswick;
— que de la documentation sur les droits et responsabilités du locataire, tels que prescrits par la Loi sur la location de locaux d'habitation, ainsi que de l'information sur les divers programmes de logement soient mises à la disposition du ministère de l'Aide au revenu pour être distribuées à sa clientèle.

7. Elections provinciales de 1987

Le Conseil consultatif a incité les femmes à se mobiliser en vue des élections provinciales. Au mois d'août, le Conseil a distribué 1500 copies de son dépliant "Un vote qui compte", lequel identifiait les principales questions à soulever devant les candidat-e-s. Ces questions comprenaient l'écart salarial entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre les emplois féminins et les emplois masculins, les services de garde de jour, l'agression contre l'épouse et l'agression sexuelle. Les femmes et autres électeurs intéressés ont pu se servir du dépliant en vue de rencontres avec leurs candidat-e-s ou de réunions publiques. Les membres du Conseil ont assisté au débat des chefs sur les questions féminines que F.R.A.P.P.E avait organisé à l'Université de Moncton ainsi qu'à la réunion publique organisée par le Saint John Women for Action. Suite aux élections, la présidente du Conseil a rencontré le nouveau Premier ministre afin de le renseigner sur les priorités du Conseil, et a fait par écrit le même message aux 58 membres élus.

8. Financement des maisons de transition

Au cours de l'année 1987-88, la présidente du Conseil consultatif a traité de la question de la violence domestique lors d'entrevues avec les médias ainsi que devant des groupes. Notons en particulier ses présentations à la réunion générale annuelle de Carrefour pour femmes inc. de Moncton et à la réunion annuelle des Instituts féminins du N.-B.. De plus, le Conseil a exprimé ses préoccupations vis-à-vis les retards dans la mise sur pied de nouvelles maisons de transition à Bathurst et à Edmundston, et par rapport aux coupures dans des projets connexes. On estime qu'il y a 16 000 femmes battues au Nouveau-Brunswick. Le Conseil considère que le réseau des maisons de transition et les services ne répondent pas au besoin, surtout dans les régions rurales. Alors qu'une nouvelle maison a ouvert ses portes dans la Miramichi, le nord du Nouveau-Brunswick continue d'être mal servi. Le projet de maison d'Edmundston a dû être retardé lorsque le gouvernement a annoncé un gel des fonds. La présidente a correspondu avec les ministères de la Justice et de la Santé et des Services communautaires concernant les projets de maisons de Bathurst et d'Edmundston ainsi qu'au sujet des projets d'intervention de Tracadie et de Saint John. On lui a répondu que les maisons et les projets vont de l'avant.

9. Nouvelles technologies de la reproduction

Le Conseil consultatif a ouvert un dossier récemment sur les nouvelles technologies de la reproduction, y compris la fécondation in vitro (FIV) et l'insémination artificielle. Ainsi, le Conseil se joint à un nombre grandissant de groupes de femmes et d'individus sur le plan national et international qui font l'étude de ces questions.

Parmi les principales préoccupations dans ce domaine, nous comptons: le droit des enfants de connaître leurs origines versus le droit à l'anonymat des donneurs de sperme; la nature expérimentale de la FIV, la commercialisation de la FIV et de médicaments thérapeutiques même lorsque les effets de ces derniers sont inconnus; des taux faibles de succès en termes de grossesses; les questions légales et morales que soulève le concept de la mère

porteuse; et l'usage de plus en plus fréquent de tests prénatals.

Ces questions ont été discutées lors du Forum international sur les nouvelles technologies de la reproduction qu'a organisé le Conseil du statut de la femme du Québec en octobre à Montreal, et auquel la recherchiste du Conseil a assisté. Le Conseil a effectué une recherche documentaire sur les nouvelles technologies de la reproduction et sa bibliothèque contient maintenant une bonne collection de documents sur la question.

Le Conseil consultatif a donné son support à la Coalition canadienne pour une commission royale sur les nouvelles technologies de la reproduction, Coalition créée dans le but d'étudier ces questions morales, légales et d'égalité dans un contexte canadien. La Coalition cherche aussi à convaincre le gouvernement fédéral de nommer une commission royale pour faire l'étude des conséquences sociales des nouvelles technologies de la reproduction.

10. Accès à l'avortement

En janvier, la Cour suprême du Canada jugeait inconstitutionnelle la législation concernant l'avortement. Le 13 février, le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour sa part annonçait sa politique concernant l'accès à l'avortement. Cette nouvelle politique stipule que tout avortement doit être jugé nécessaire par deux médecins et que l'assurance-santé ne paiera que pour les avortements pratiqués par un spécialiste dans un hôpital agréé.

L'avortement n'est pas pratiqué dans la plupart des hôpitaux du Nouveau-Brunswick. Le Conseil consultatif a exprimé l'opinion que la politique du gouvernement limite l'accès des femmes du Nouveau-Brunswick à l'avortement et semble déroger au principe de l'universalité des services de santé. Dans son jugement, la Cour suprême avait précisé que les différences régionales dans l'accès à l'avortement étaient suffisantes pour rendre inconstitutionnelle la loi canadienne sur l'avortement.

Le Conseil consultatif a exprimé ses inquiétudes relativement aux délais éventuels que créent l'exigence d'un deuxième avis médical et l'obligation que l'intervention soit pratiquée par un spécialiste. La Cour suprême avait pourtant dénoncé de tels délais, jugeant que ceux-ci ajoutaient aux risques associés à la santé des femmes.

Recommandations:

- qu'une femme enceinte devrait pouvoir prendre elle-même la décision de continuer ou d'interrompre sa grossesse;
- que la solution continue d'être de meilleurs services d'information et de prévention, et que les services gouvernementaux devraient comprendre de l'information sur toutes les options qui s'offrent aux femmes enceintes.

11. Autres questions

Biens matrimoniaux

En février, la Cour suprême du Canada décidait, dans le cas LeBlanc c. LeBlanc, que l'épouse n'était pas tenue de partager avec l'époux les biens issus d'un mariage de 26 ans. La Cour a reconnu que la Loi sur les biens matrimoniaux est basée sur le principe du partage équitable des biens et a ajouté que les tribunaux ne mesurent habituellement pas la contribution des conjoints au mariage. Toutefois, dans ce cas particulier, il a été jugé qu'un partage égal des biens aurait été injuste parce que l'époux aurait très peu contribué au mariage. Le Conseil consultatif a réagi à la décision de la Cour suprême en disant que l'évaluation de la contribution des conjoints pourrait aboutir à la dévaluation de la contribution traditionnelle des femmes ou même de sa contribution financière puisque les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes.

Propagande raciste

Suite à la controverse suscitée par la publication de livres anti-sémites par Malcolm Ross, le Conseil consultatif a adopté une résolution dénonçant la propagande raciste, la littérature haïneuse et toute autre action qui porte atteinte à un groupe dans la société.

Recommandation:

— que le gouvernement provincial utilise tous les recours légaux à sa disposition pour exprimer son opposition à de telles actions.

Prestations de maternité et de paternité

En mars, le gouvernement fédéral annonçait son intention de modifier la Loi sur l'assurance-chômage afin d'accorder aux pères des prestations parentales dans les cas où la mère d'un nouveau-né est décédée, handicapée ou autrement incapable de s'occuper de l'enfant. Le Conseil consultatif s'est dit inquiet qu'une révision de la Loi sur l'assurance-chômage pourrait comprendre le partage des prestations de maternité des femmes. Le Conseil consultatif est d'accord avec le droit des pères à des prestations de paternité, mais il s'oppose à ce que ces prestations soient accordées aux dépens des prestations de maternité des femmes.

Aide juridique civile

En 1987-88, le Conseil consultatif a réitéré sa recommandation de longue date à l'effet que le budget du programme d'aide juridique civile devrait être augmenté de façon considérable. Le Conseil a également appuyé plusieurs recommandations de l'étude de 1987 du Groupe DPA Inc. sur l'aide juridique au N.-B. Le Conseil avait aussi appuyé le financement du Centre d'information juridique du N.-B., mais il a été aboli. Lorsque en mars 1988, le budget du programme d'aide juridique a été coupé davantage et que seulement quelques victimes de violence domestique étaient admissibles au programme, le Conseil a demandé que le programme soit complètement rétabli et a rencontré le ministre de la Justice à ce sujet. De l'avis du Conseil, l'élimination du service au début de l'année 1988-89 crée une situation d'inégalité d'accès à la justice, dont les premières victimes sont des femmes.

12. Travail en cours:

Le Conseil consultatif a entrepris une étude des besoins des femmes bénéficiaires d'aide financière en matière de formation et d'éducation. Le mémoire qui sera rendu public au début de l'année 1988-89, traitera de la formation pour des emplois pour lesquels la demande est forte, le besoin de services de support, la nécessité d'une bonne éducation de base et la responsabilité du soin des enfants.

Un mémoire sera présenté au City of Saint John Task Force for the Strategic Plan. Le mémoire traitera des possibilités d'emploi, de la promotion de l'égalité sur la marché du travail, la sécurité, les loisirs, l'éducation, le logement et autres questions.

Une étude des besoins des femmes en matière de logement est présentement en cours et sera présenté au Groupe d'étude sur l'habitation lors des audiences prévues au mois de juin.

Un bilan des recommandations faites par le Conseil consultatif depuis sa création a été amorcé afin de mesurer les progrès dans divers domaines et pour faciliter la planification des stratégies.

Projets spéciaux

1. Sondage auprès des femmes du Nouveau-Brunswick

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Conseil consultatif a publié les résultats d'un important sondage d'opinion sur la situation de la femme du N.-B. L'étude a donné lieu à 800 entrevues auprès de femmes sur des questions aussi variées que la santé, l'emploi, la garde de jour, la formation, la politique et l'activité communautaire. Les données sont utilisées par le Conseil consultatif dans sa planification ainsi que pour éduquer le public et le gouvernement sur les questions qui intéressent actuellement les femmes du N.-B. Les résultats du sondage sont résumés dans la brochure "Les femmes du N.-B. nous disent que . . .", (voir "Publications").

- Selon ce sondage, qu'a effectué Baseline Market Research de Fredericton pour le Conseil consultatif, seulement 29% des femmes considèrent que les hommes et les femmes ont des chances égales d'emploi, alors que 58% des femmes du N.-B. considèrent que les hommes jouissent de meilleures possiblilités d'emploi que les femmes.
- Parmi les femmes interrogées, 95% se sont dites d'accord avec le principe d'un salaire égal pour un travail de valeur égale. Lorsqu'on a demandé quels étaient les problèmes les plus importants auxquels les Néo-Brunswickoises faisaient face, 47% ont mentionné l'emploi (les chances égales d'emploi et les possibilités d'emploi de façon générale). Les services de garde de jour ont été mentionnés par 11,5% des répondantes.
- Quatre-vingt-trois pour cent des Néo-Brunswickoises souhaiteraient la création d'un programme provincial de garderies. Une grande majorité des femmes préfèrent un système selon lequel les gens paient selon leur capacité plutôt qu'un système universel et gratuit.
- Interrogées sur la violence au foyer au N.-B., 48% des femmes y voyaient un problème très sérieux et 42%, un problème assez sérieux. Parmi les participantes au sondage, 37% on dit connaître personnellement un cas de violence au foyer.
- Les Néo-Brunswickoises trouvent bons (51%) ou excellents (17%) les services de santé à leur disposition. Celles (17%) qui ont signalé le besoin d'ajouter d'autres services de santé souhaitaient le plus souvent l'augmentation du nombre de médecins, l'expansion des services de santé mentale et la multiplication des cliniques locales offrant des services centralisés. La majorité des femmes (65%) sont en faveur du recours à des sages-femmes en plus ou au lieu des services du médecin.
- La majorité des femmes (78%) aimeraient que des services d'avortement soient disponibles dans des situations particulières. Trente-sept pour cent sont en faveur du droit illimité de choisir, 48% sont en faveur d'un droit limité de choisir et 20% sont en faveur de l'interdiction de tout avortement.
- Des 614 femmes interrogées, 62 femmes ont affirmé qu'elles envisageraient de se porter candidates à un poste politique. Neuf pour cent des Néo-Brunswickoises se disent très intéressées à la politique et 43% sont "un peu intéressées". Quarante-cinq pour cent des femmes interrogées ont dit croire que le système politique serait meilleur si un plus grand nombre de femmes étaient élues à des postes, et 38% ont affirmé qu'il demeurait le même.

Les résultats de ce sondage ont été portés à l'attention du gouvernement, particulièrement les données démontrant le support pratiquement unanime pour le salaire égal pour un travail équivalent et pour un système provincial de garde de

jour. Le très grand nombre de femmes qui ont dit croire que les femmes n'ont pas des chances égales d'emploi au N.-B. fait la preuve que les femmes du N.-B. sont sensibilisées et suggère qu'un mouvement de changement est en cours.

2. Brochure sur les femmes battues

Le Conseil consultatif a travaillé en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services communautaires pour développer la brochure "Vous n'avez pas à vivre dans la violence — Vous pouvez obtenir de l'aide". Cette publication a pour but d'éduquer les femmes et les hommes au sujet de la violence faite aux femmes et de fournir aux femmes la liste des ressources disponibles où elle peut obtenir de l'aide. La brochure contient de l'information sur l'incidence de comportements violents, les traits caractéristiques de l'abuseur, les mythes et les faits concernant la violence faite aux femmes, les effets de cet abus sur les enfants et des conseils pratiques sur comment venir à bout de certaines situations. La brochure, qui est financée par le ministère de la Santé et des Services communautaires, sera rendue publique en mai 1988.

3. Dépliant sur la Loi sur les biens matrimoniaux au Nouveau-Brunswick

En 1987-88, notre dépliant sur la Loi sur les biens matrimoniaux a été révisé et réimprimé. Ce dépliant est un projet conjoint du Conseil consultatif et du Cabinet du procureur général du N.-B. Une subvention de la Fondation pour l'avancement du droit du N.-B. a permis sa publication.

4. Répertoire des programmes et services de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues

En 1987-88, le Conseil consultatif, en collaboration avec la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance, a révisé son Répertoire des programmes et services de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues. La Commission a subventionné la publication du Répertoire qui sera disponible au début de l'année 1988-89.

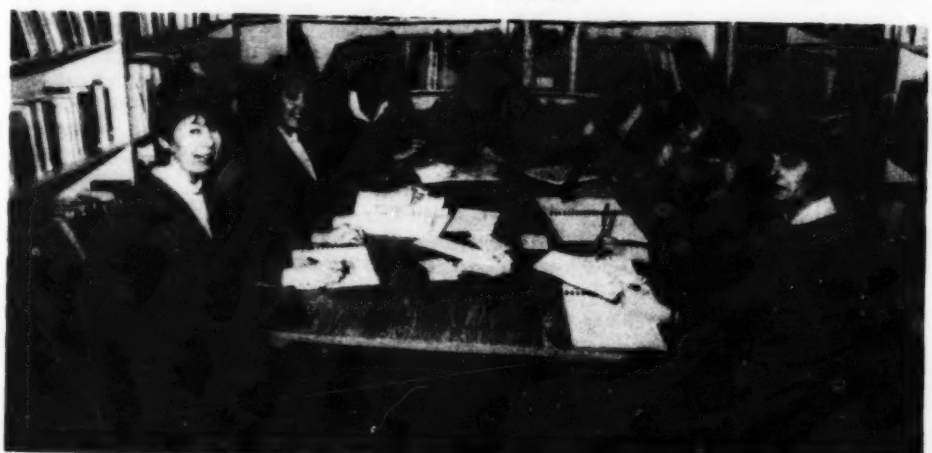

Le personnel du Conseil consultatif est ici photographié à l'oeuvre dans la bibliothèque du bureau du Conseil. De gauche à droite, on reconnaît Roslyn Gagné, réceptionniste; Maureen Magee, recherchiste; Noëlla Richard, agente d'information et responsable de la traduction; la présidente, Myrna Richards; Rosella Melanson, directrice aux communications et à la planification; Irène Girouard, agente des services administratifs; et Lise Langis, secrétaire exécutive.

Publications

Nouvelles publications:

"Vous n'avez pas à vivre dans la violence — Vous pouvez obtenir de l'aide"

Une brochure sur le problème de la violence domestique, ses causes, le silence qui l'entoure, les services, les recours légaux et des solutions. Elle remplace la brochure "Battue/Battered".

"Les femmes du N.-B. nous disent . . . Rapport d'un sondage auprès des femmes du Nouveau-Brunswick"

Cette brochure est un résumé des résultats d'un sondage commandé par le Conseil consultatif sur la condition de la femme en 1987. 800 femmes ont répondu à un questionnaire portant sur des questions telles la parité salariale, la garde de jour, les pensions, la violence domestique et autres sujets.

"Place à la Charte — L'égalité des droits et l'Accord du lac Meech"

Ce dépliant porte sur les effets éventuels de l'Accord du lac Meech sur les droits à l'égalité des femmes tels que garantis par la Charte des droits.

"La Loi sur les biens matrimoniaux au Nouveau-Brunswick"

Publié en 1983, ce dépliant a été révisé et réimprimé. Un don de la Fondation pour l'avancement du droit du Nouveau-Brunswick a permis sa publication.

Publications encore disponibles:

"Nous les soussignées: un aperçu historique du statut politique et légal des femmes du Nouveau-Brunswick 1784-1984"

Ce livre d'histoire est le seul livre qui raconte l'histoire mouvementée des femmes du N.-B.

"L'écart salarial entre les femmes et les hommes"

Ce dépliant fait l'analyse des inégalités salariales entre le revenu moyen des femmes et celui des hommes et tient compte des facteurs pertinents, comme par exemple la scolarité, l'expérience de travail et la ségrégation professionnelle.

"Nouvelles du Conseil"

Deux numéros du bulletin de nouvelles ont été publiés en 1987-88.

Mémoires

Les mémoires et autres documents de recherche du Conseil consultatif sont aussi disponibles. Notre "Liste de publications" comprend des documents sur les femmes et l'emploi, l'éducation, la santé, la violence et la politique sociale.

Publications épuisées

— "Pornographie: Pourquoi tant se tracasser?": Un dépliant sur les diverses formes de pornographie et son contrôle.

— "Prendre sa place: un guide d'action politique pour les femmes." Une brochure qui traite de l'action politique, y compris le vote, le lobbisme et les partis politiques.

— "Célébrer notre passé": Ce dépliant, qui peut servir d'affiche, porte sur le livre du Conseil, "Nous, les soussignées". Il contient un petit test de connaissances sur l'histoire des femmes.

Rapport financier

RAPPORT DU VERIFICATEUR

A la présidente et aux membres du
Conseil consultatif sur la condition de la femme

J'ai vérifié le bilan du Conseil consultatif sur la condition de la femme au 31 mars 1988, ainsi que l'état des revenus et des dépenses et l'état du surplus de l'année terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Conseil au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'année terminée à cette date selon les pratiques comptables indiquées dans la Note 1 aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Le vérificateur général

J. S. Astle, f.c.a.

Fredericton, (N.-B.)
le 13 mai 1988

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME
BILAN
31 MARS 1988

	1988	1987
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	20 823 $	18 351 $
Comptes à recevoir	629	503
Frais payés d'avance	6 278	3 557
Inventaire de livres (Note 1(c))	—	15 806
	27 730 $	**38 217 $**
PASSIF ET SURPLUS		
Passif à court terme		
Comptes à payer	31 156 $	30,620 $
Salaires courus	3 799	1 480
	34 955	32 100
Prêt à payer — Province du Nouveau-Brunswick (Note 1(c))	—	25 000
Surplus (déficit)	(7 225)	(18 883)
	27 730 $	**38 217 $**

Approuvé par le Conseil

Présidente

Membre

ETAT DES REVENUS ET DES DEPENSES
POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1988

	1988	1987
Revenus		
Subventions		
Province du Nouveau-Brunswick		
- fonctionnement	380 001 $	341 000 $
- remboursement de prêt (Note 1(c))	24 600	—
Emploi et Immigration Canada		
Programme d'emplois	4 232	2 033
Vente de livres	1 393	7 785
Divers	2 131	2 150
Vente de matériel de bureau	2 500	—
	414 857	**352 968**
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	244 026	209 927
Ameublement, matériel et fournitures de bureau	19 443	16 334
Frais de déplacement — général	20 322	25 013
Frais de déplacement — réunions	11 583	11 548
Autres frais — réunions	1 364	1 967
Indemnités journalières — membres du Conseil	11 320	12 965
Téléphone	20 301	19 161
Location de matériel de bureau	15 582	7 731
Entretien	2 579	2 426
Relations publiques	2 686	546
Services professionnels	19 949	36 881
Traduction	1 444	6 535
Assurances	229	215
Divers	899	2 949
Dépense de livres (Note 1 (c))	15 806	6 273
Livres complémentaires	—	179
Publications	15 358	15 642
Défi 87	308	—
	403 199	**376 292**
Excédent (déficience) des revenus sur les dépenses	**11 658 $**	**(23 324)$**
Surplus (déficit), début de l'année	(18 883)$	4 441 $
Excédent (déficience) des revenus sur les dépenses pour l'année	11 658	(23 324)
Surplus (déficit), fin de l'année	(7 225)$	(18 883)$

NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS
LE 31 MARS 1988

1. Sommaire des pratiques comptables importantes

(a) Comptabilité d'exercice

Les états financiers sont présentés selon le système de comptabilité d'exercice. Donc, les recettes et dépenses sont affectées à l'année où elles ont été gagnées ou engagées, quelle que soit la date du transfert des fonds relatifs à ces opérations.

(b) Immobilisations

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations au compte des dépenses dans l'année où la dépense a lieu.

(c) Inventaire de livres

Pendant l'année financière 1986, le Conseil a publié et mis en vente un livre relatant l'histoire des femmes au Nouveau-Brunswick. Le solde d'inventaire au 31 mars 1987 représente tous les coûts engagés pendant l'année financière 1986 dans la production des livres qui n'étaient pas vendus à la fin de l'année financière 1987. Au cours de l'année 1988 le Conseil a imputé à la dépense le solde de l'inventaire en main puisque la période visée pour la vente des livres était terminée. Pour aider au financement du livre, la province du Nouveau-Brunswick a accordé au Conseil un prêt de 25 000 $. Ce prêt fut remboursé pendant l'année financière 1988 avec des fonds fournis en grande partie par la province.

2. Loyer

En février 1986, le Conseil a déménagé à un nouvel endroit. Tous les frais de location liés aux nouveaux locaux du Conseil sont payés par la province du Nouveau-Brunswick et aucun montant n'a été inscrit aux dépenses du Conseil pour la location des locaux en question.